

Des coûts maîtrisés en 2011

Le Comité National Routier présente ses meilleurs vœux de réussite économique à l'ensemble des acteurs du TRM français.

En 2011, les entreprises de TRM ainsi que leurs clients pourront bien entendu compter sur le CNR pour leur offrir une information économique toujours utile et objective. A cette fin, les dispositifs d'enquête en longue distance 40 T et particulièrement en régional 40 T sont progressivement renforcés de manière à favoriser une meilleure appréhension du secteur.

Le suivi des prix de revient s'avère aujourd'hui, plus que jamais, indispensable à l'amélioration des performances économiques des entreprises. Les prix du carburant atteignent de nouveau ceux de 2008 et le mécanisme d'indexation gazole, auquel le CNR est étroitement et légalement lié, devrait devenir une pratique toujours plus répandue.

Côté pavillons étrangers, le CNR complètera cette année la liste de ses monographies sur les pays les plus actifs en Europe afin de mieux cerner les causes de différentiel de compétitivité avec la France. En 2010, les pavillons italiens et tchèques ont été explorés en profondeur. Ceux de l'Espagne et de la Pologne le seront en 2011.

Enfin, sur le champ des futures réglementations environnementales, le CNR a été appelé à jouer son rôle d'expert et sera chargé d'évaluer le mécanisme de répercussion forfaitaire de l'écotaxe PL. A ce titre, il mesurera également les incidences économiques de la prochaine obligation d'affichage des émissions de CO2 dans les prestations transports. ■

INDICES DÉCEMBRE 2010 Base 100 = déc 2000		Variations sur		
		1 mois	3 mois	12 mois
Longue distance 40 T	131,67	+ 1,12 %	+ 2,20 %	+ 6,36 %
Régional porteur	128,29	+ 0,85 %	+ 1,62 %	+ 6,22 %
Régional 40 T	129,96	+ 1,10 %	+ 2,16 %	+ 6,85 %

Retrouvez les commentaires sur les évolutions des indices dans la rubrique : Indices prix de revient / LD

Synthèse des coûts (prix de revient) LD 40 T	145 756 €
---	-----------

Formulation trinôme - 40 T LD - Situation au 31 décembre 2010

Terme kilométrique hors péage (1 km parcouru)	0,431 €
Terme horaire (1 heure de temps de service)	22,12 €
Terme journalier (coûts véhicule + coûts structure)	170,42 €

Prix du litre de gazole hors TVA en citerne	
31/12/2010	1,0032€
Moyenne mensuelle 12/2010	0,9944€
Evolution depuis le début de l'année 2010	+ 19,62%

Prix gazole hors TVA à la pompe au / Diesel price before VAT at the pump on : 10/01/2011

PAYS/ COUNTRY	Prix hors TVA / Price before VAT	Indice prix hors TVA / Index price before VAT (France = 100)
ALLEMAGNE / GERMANY	1,1000	104,35
AUTRICHE / AUSTRIA	0,9917	94,07
BELGIQUE / BELGIUM	1,0315	97,85
BULGARIE / BULGARIA	0,8968	85,07
CHYPRE / CYPRUS	1,0027	95,12
DANEMARK / DENMARK	1,0570	100,27
ESPAGNE / SPAIN	1,0107	95,87
ESTONIE / ESTONIA	0,9900	93,91
FINLANDE / FINLAND	1,0440	99,04
FRANCE	1,0542	100,00
GRECE / GREECE	1,1357	107,73
HONGRIE / HUNGARY	1,0080	95,62
IRLANDE / IRELAND	1,0422	98,86
ITALIE / ITALY	1,0986	104,21
LETTONIE / LATVIA	0,9785	92,82
LITUANIE / LITHUANIA	0,9340	88,60
LUXEMBOURG	0,9366	88,85
MALTE / MALTA	1,0254	97,27
PAYS BAS / NETHERLANDS	1,0740	101,88
POLOGNE / POLAND	0,9612	91,18
PORTUGAL	1,0512	99,72
REP. TCHEQUE / CZECH REP	1,1008	104,42
ROUMANIE / ROMANIA	0,9174	87,03
ROYAUME UNI / UNITED KINGDOM	1,2991	123,24
SLOVAQUIE / SLOVAKIA	1,0045	95,29
SLOVENIE / SLOVENIA	1,0471	99,33
SUEDE / SWEDEN	1,1411	108,24

Consultez les versions détaillées de ces tableaux sur notre site internet : www.cnr.fr

Indexation tarifaire et gazole - exemples de calculs

Dans son précédent numéro de *CNR INFOS*, le Comité National Routier vous a proposé une version synthétique du document « Quels réajustements de prix pour 2011 ». Cet état des lieux, utile pour tous les acteurs d'une négociation tarifaire TRM, fait le point sur les évolutions des coûts de revient des deux années passées et celles projetées pour l'année à venir. En complément et à des fins pédagogiques, le CNR présente dans ce numéro deux exemples de calculs utilisant tout à la fois les indicateurs d'évolution des coûts annuels, puis le mécanisme d'indexation gazole mensuel.

Les hypothèses retenues dans cette newsletter portent sur un réajustement tarifaire ayant eu lieu en fin d'année 2010. Bien entendu, les méthodes proposées ci-dessous sont transposables pour des indexations ayant lieu à tout autre moment.

Situation initiale

Un contrat de transport en longue distance effectué au moyen d'un ensemble articulé 40 tonnes, valable pour 2010, a été signé en décembre 2009. Le prix est fixé à 100 et réputé valable aux conditions économiques de décembre 2009.

Nous sommes en décembre 2010. Le prix de base n'a pas été révisé depuis décembre 2009. Durant l'année, des indexations gazole légales ont tout de même été appliquées, en utilisant les références du CNR concernant la part relative du gazole dans le prix de revient, soit 23,0 % (valeur 2010 reflétant les conditions économiques de décembre 2009) et l'indice gazole professionnel avec valeur initiale d'indice en date de décembre 2009.

Aujourd'hui, l'entreprise de transport souhaite mettre à jour sa grille tarifaire pour 2011. Parmi les nombreuses méthodes possibles, elle choisit de procéder a minima à un rattrapage des coûts observés depuis décembre 2009. Elle choisit de prendre pour témoin des variations de ces coûts les observations du CNR exprimées en moyenne annuelle. Dans ce cadre, deux méthodes peuvent être décrites, selon que l'on extrait ou non le poste gazole dans les calculs.

Dans le prolongement, cette note illustre également ce qu'il adviendra de l'indexation gazole selon les cas. Sur ce dernier point, on ne traitera que l'exemple du mécanisme d'indexation gazole légal par défaut, sachant qu'il peut être contractuellement différent. Le mécanisme d'indexation gazole légal par défaut fait référence aux pondérations et indices publiés par le CNR sur son site internet.

Méthode A – Evolution hors poste gazole

Comment ont évolué les coûts depuis décembre 2009 ?

Les coûts d'exploitation hors gazole ont varié (longue distance, en moyenne annuelle) de + 1,8 % entre 2009 et 2010. Le poids du gazole dans l'ensemble des coûts était de 23,0 % (valeur 2010 reflétant les conditions économiques de décembre 2009).

Le calcul donne :

$$[(1 + 1,8 \%) - 1] \times (100,0 \% - 23,0 \%) = (1,018 - 1) \times (1 - 0,230) = 0,014 = + 1,4 \%$$

La hausse s'applique au tarif initial de décembre 2009 :

$$100 + 1,4 \% \times 100 = 101,4$$

Avec cette méthode, le nouveau tarif en base décembre 2010 valable pour 2011 est donc de 101,4. Toutefois la référence gazole reste décembre 2009.

Quel type d'indexation gazole en juin 2011 ?

La pondération gazole du CNR pour décembre 2009 est celle dite de 2010, soit 23,0 %. A cette date, l'indice gazole professionnel s'élève à 128,98. On se place en juin 2011 et on suppose que l'indice gazole professionnel est passé à 146,22. Le pourcentage d'indexation gazole à porter sur les factures se calcule ainsi :

$$[(146,22 / 128,98) - 1] \times 23,0 \% = 0,1337 \times 0,230 = + 3,075 \%$$

La facture de juin 2011 connaît alors un prix de 101,4 corrigé en pied de facture de : $101,4 \times 3,075 \% = 101,4 \times 0,03075 = + 3,1$

Le prix effectif de juin est donc de $101,4 + 3,1 = 104,5$

Méthode B – Evolution avec poste gazole

Comment ont évolué les coûts depuis décembre 2009 ?

Les coûts d'exploitation avec gazole ont varié (longue distance, en moyenne annuelle) de + 5,0 % entre 2009 et 2010.

La hausse s'applique au tarif initial de décembre 2009 :

$$100 + 5,0 \% \times 100 = 105,0$$

Avec cette méthode, le nouveau tarif en base décembre 2010 valable pour 2011 est donc de 105,0

Quel type d'indexation gazole en juin 2011 ?

La pondération gazole du CNR pour décembre 2010 est celle dite de 2011. Elle est estimée à 25,5 %. En décembre 2010, on suppose que l'indice gazole professionnel s'élève à 140,15. On se place en juin 2011 et on imagine que l'indice gazole professionnel est passé à 146,22. Le pourcentage d'indexation gazole à porter sur les factures se calcule ainsi :

$$[(146,22 / 140,15) - 1] \times 25,5 \% = 0,043 \times 0,255 = + 1,1 \%$$

La facture de juin 2011 connaît alors un prix de 105,0 corrigé en pied de facture de : $105,0 \times 1,1 \% = 105,0 \times 0,011 = + 1,2$

Le prix effectif de juin est donc de : $105,0 + 1,2 = 106,2$

Avertissement

Dans le cas d'espèce, le résultat de juin de la méthode B est supérieur au résultat de juin de la méthode A. Cependant, cela n'a rien de systématique et le contraire pourrait se vérifier avec des données initiales différentes. ■

Les valeurs utilisées dans les cas présentés sont tirées de l'étude « Quels réajustements de prix pour 2011 » en ligne sur notre site www.cnr.fr dans la rubrique Etudes CNR France.